

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 20 mars 2015

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 13

Etaient présents : FAUVEL Auguste – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry - DAGUISE Laurent – GARDAN Cécile – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : – HALLET Christelle – FAUCHEUX Ludivine

Secrétaire de séance : SEVENO Hervé

Ordre du jour :

- Comptes administratifs et de gestion 2014 (commune, assainissement)
- Budgets 2015 (commune, assainissement)
- Affectation des résultats
- Subventions 2015

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Compte rendu commission voirie
- Elections
- Bassin versant

I : Présentation du budget

Présentation du tableau récapitulatif des budgets 2014 prévisionnels et réalisés et du budget prévisionnel 2015.

Une explication sur les lignes de dépenses et de recettes est donnée par Thérèse.

Pour 2014, un excédent de 128 827.32€ est constaté sur le budget réalisé sur le compte de fonctionnement.

Pour le compte investissement, un excédent de 220 741.86€ est constaté.

Suite à cette présentation, le conseil donne approbation du compte administratif 2014 à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2015 est présenté.

Pour la section fonctionnement, une hausse de 0.7% environ est appliquée sur les dépenses et recettes.

L'excédent de fonctionnement de 128 827.32€ est affecté à la section investissement ainsi que l'excédent d'investissement de 220 741.86€.

Les taux d'imposition 2014 sont maintenus pour 2015 (Taxe habitation : 12.73%, Foncier

bâti : 12.31%, Foncier non bâti : 35.19%)

Le budget prévisionnel 2015 est adopté à l'unanimité.

II : Assainissement

Pour la section fonctionnement, un excédent de 36 884.35€ est réalisé sur le budget 2014 qui est reporté sur le budget 2015

Pour la section investissement, un déficit de 5 494.09€ est constaté sur le budget

Le conseil adopte le compte administratif 2014 de l'assainissement à l'unanimité

Le budget 2015 est présenté et approuvé à l'unanimité

III : Subventions

Demande de subvention de l'AEJI d'une augmentation de subvention pour passer de 11 500€ à 15 525€, du au transfert du centre de loisirs « La Ruche » de la CSF à l'AEJI. Le conseil décide de maintenir la subvention 2014, majorée de la part pour le transfert de la Ruche (3970€) et minorée du cout de remplacement des clés perdues (656.88€) et de la part trop perçue en 2014 (802€) soit 14 011.12€

Association	Subvention 2014	Subvention 2015
Club de la Gaieté	197€	197€
Association sportive (foot, volley)	2 763€	2 763€
Association familiale CSF Marpiré pour 2 BAFA)	7 052€ (2 BAFA)	3 082€ (dont 300€
APEL (sorties scolaires)	800€	800€
AEJI CLSH intercommunal	11 500€	14 011.12€
ACCA chasse	492€	492€
Anciens combattants	60€	60€
IPSSA Vitré (2 x 41€)	82€	82€
Chambre des Métiers Ille et Vilaine (1 x 52€)	52€	52€ / élève
Chambre des Métiers Cotes d'Armor (1 x 52€)	52€	52€ / élève
Bâtiment CFA Ille et Vilaine (2 x 52€)	104€	104€
Journée pour un métier	105€	105€
ADAPEI	42€	42€
Lutte contre le cancer	48€	48€
Sclérosés en plaques	42€	42€
FNATH Vitré (accident travail)	42€	42€
Associat° sportive St Joseph Chateaubourg	236€	236€
Sécurité Prévention Routière	42€	42€
ADMR	265€	265€
Donneur de sang	42€	42€
Sapeurs-pompiers Chateaubourg	107€	107€

IV : Association Marpir'actions

Une demande de subvention est formulée pour le local 7 rue de l'Église. Après discussion, il est décidé de mettre à disposition le local du bar et le jardin. Le garage n'est pas compris dans le prêt.

Pour aider l'association, le conseil décide de prendre en charge les énergies et fluides pour la première année d'exploitation

V : Routes communales

Un exposé est fait par Hervé.

Des fossés sont à reprendre (Briérue, derrière les Lourdazières, les Perrières

Les revêtements restent bons

VI : Breizh Bocage

Un plan de construction de haies est proposé sur le secteur Marpiré, Chateaubourg, St Jean et St Didier pour renouveler le bocage.

Une réunion publique aura lieu au cours du premier semestre